



Guide **des normes graphiques**





## Table des matières

### Mot de la directrice générale

<b>1 L'identification visuelle</b>	<b>page 04</b>
1.1 La sémiologie	page 05
1.2 Les composantes	page 06
<b>2 L'identification officielle</b>	<b>page 07</b>
2.1 Le sigle et la dénomination	page 08
2.2 La norme de proximité	page 09
2.3 Les dispositions inacceptables	page 10
<b>3 Les couleurs</b>	<b>page 11</b>
3.1 L'identification visuelle en couleurs	page 12
3.2 L'identification visuelle en noir et crevée	page 13
3.3 Les usages inacceptables des couleurs	page 14
<b>4 L'énoncé de positionnement</b>	<b>pages 15-18</b>
4.1 L'énoncé de positionnement intégré au papier à en-tête	page 19
4.2 L'énoncé de positionnement intégré au communiqué de presse	page 20
<b>5 Les imprimés administratifs</b>	<b>page 21</b>
5.1 Le papier à en-tête	pages 22-25
5.2 La carte professionnelle	pages 26-29
5.3 L'enveloppe de correspondance	pages 30-34
5.4 Les enveloppes grands formats	page 35
5.5 Les formulaires	pages 36-39
5.6 Le communiqué de presse	page 40
<b>6 La signature institutionnelle et l'identification du service</b>	<b>page 41</b>
6.1 L'identification du service	pages 42-45
6.2 L'identification du département et du programme	pages 46-49
<b>7 L'identification du Centre de l'activité physique</b>	<b>pages 50-52</b>
<b>8 L'identification des Volontaires</b>	<b>page 53</b>
<b>9 L'identification extérieure des pavillons</b>	<b>pages 54-56</b>
<b>10 Les applications variées</b>	<b>page 57</b>
10.1 Les encarts pour les annonces	pages 58-61
10.2 La signature électronique	page 62
<b>11 Les véhicules</b>	<b>pages 63-64</b>
<b>12 Les vêtements</b>	<b>pages 65-67</b>
<b>13 Les articles promotionnels</b>	<b>page 68</b>



## Mot de la directrice générale

Seul établissement collégial francophone en Estrie, le Cégep de Sherbrooke n'a cessé d'évoluer au rythme des réalités étudiantes et des besoins de formation, ceci en grande partie grâce à la qualité des contributions des membres de son personnel.

Cette volonté d'avant-gardisme et d'adéquation, associée à un souci de distinction se sont traduits notamment par un changement de nom et d'identification visuelle. L'appellation Collège de Sherbrooke, utilisée depuis 37 ans, a fait place à celle de Cégep de Sherbrooke. Ce nom évoque clairement la nature de l'établissement et exprime la fierté d'appartenir au réseau d'enseignement public.

De façon significative et diversifiée, le Cégep de Sherbrooke contribue au développement de son milieu tant dans les secteurs économique, social, culturel, sportif que scientifique et technologique. Il y joue ainsi un rôle de taille et l'image qu'il projette doit être à la mesure de ses responsabilités sociales. Une communication soignée, cohérente et marquante passe inévitablement par l'établissement de règles et de normes circonscrites. Ce manuel de normes graphiques représente un outil de référence à toute personne désireuse d'utiliser la signature du Cégep. Son contenu exhaustif guide et précise les diverses applications possibles afin d'éviter que l'identification visuelle subisse toute dénaturation ou confusion.

Le Service des communications a le mandat de superviser l'ensemble des communications du Cégep, dont l'application des normes graphiques. Il est donc recommandé de faire appel au personnel de ce Service afin de vérifier sa compréhension des normes et de faire approuver les éventuelles applications.

Le succès de l'application adéquate des normes graphiques repose sur une prise de conscience collective de l'importance qu'il convient d'accorder à l'image institutionnelle du Cégep de Sherbrooke.

Micheline Roy  
Directrice générale



# 1 L'identification visuelle



# 1.1

## La sémiologie

Surmonté par une flèche graphique servant d'accent et engendrant une orientation et une évolution vers l'avenir, l'acronyme cégep devient la caractéristique majeure que l'on retient au premier coup d'œil. Il semble émerger du mot Sherbrooke sans toutefois perdre son intégration à celui-ci.

Le dessin particulier des caractères typographiques, avec leurs coupures, confère en plus au sigle une image d'implantation exclusive et bien personnelle de l'institution dans le milieu sherbrookoïse.

Le choix du bleu foncé symbolise cette force instigatrice propre à l'institution tandis que le vert exprime bien son humanisme.





# 1.2 Les **composantes**

On retrouve trois composantes dans l'identification visuelle du cégep :

- le sigle;
- la dénomination;
- le caractère typographique.



La dénomination en  
une seule ligne

Le caractère  
typographique :  
MYRIAD régulier  
en majuscules et  
en minuscules.



# 2

## L'identification officielle

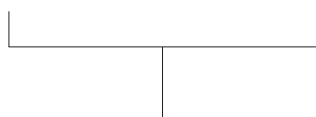


## 2.1 Le sigle et la dénomination

Dans l'identification officielle, le sigle et la dénomination sont toujours jumelés et ne peuvent aucunement être dissociés ou modifiés.

Le sigle est composé de caractères typographiques spécialement conçus de façon à lui conférer une personnalité unique. L'accent en forme de flèche qui chapeaute les caractères ajoute aussi à cette distinction typographique du sigle.

La dénomination est toujours sur une seule ligne, insérée à la gauche du sigle et alignée avec celui-ci par la base.



La dénomination en  
une seule ligne.



## 2.2 La norme de proximité

L'identification visuelle constitue un ensemble graphique qui doit être protégé des autres éléments de la composition graphique afin d'en permettre une parfaite lisibilité.

Il existe donc autour de la signature une zone protectrice, égale à la hauteur de la flèche qui sert d'accent dans l'acronyme. Il n'est jamais permis d'empiéter sur cette zone avec une photo, une image, un autre élément ou un caractère typographique.





## 2.3 Les dispositions inacceptables

Il ne faut jamais modifier la disposition officielle. Les exemples ci-dessous démontrent certaines façons inacceptables de disposer les éléments graphiques de l'identification visuelle.

Création d'une nouvelle identification visuelle.



Déformation de l'identification visuelle.



Utilisation d'effet de volume ou d'ombre.



Non respect de l'alignement.





# 3 Les couleurs



# 3.1

## L'identification visuelle en couleurs

Reconnu et efficace, le système Pantone a été choisi comme norme de référence officielle. Les deux couleurs officielles sont le bleu et le vert.

Ainsi, sur les papiers couchés ou non couchés, les lettres de l'acronyme sont appliquées en bleu Pantone 540 et la flèche qui forme l'accent, en vert Pantone 348.

Le bleu Pantone 540 est utilisé pour la dénomination.



La référence du bleu Pantone 540 en application quadrichromique (process) est :

Cyan : 100 %  
Magenta : 47 %  
Jaune : 0 %  
Noir : 47 %

La référence du bleu Pantone 540 en application écran (RGB) est :

Rouge : 0  
Vert : 34  
Bleu : 75

La référence du vert Pantone 348 en application quadrichromique (process) est :

Cyan : 100 %  
Magenta : 0 %  
Jaune : 79 %  
Noir : 27,5 %

La référence du vert Pantone 348 en application écran (RGB) est :

Rouge : 0  
Vert : 110  
Bleu : 43



## 3.2 L'identification visuelle en noir et crevée

L'identification visuelle en noir



L'identification visuelle crevée

L'identification visuelle doit être utilisée en blanc, crevée dans une masse de couleur de 50 % et plus.

La flèche peut être utilisée autant en blanc qu'en vert.

La version crevée du logo doit être utilisée à une largeur minimum de 19,0 mm.



Si la masse de fond est pâle, l'identification visuelle peut être utilisée en noir ou dans les deux couleurs officielles.

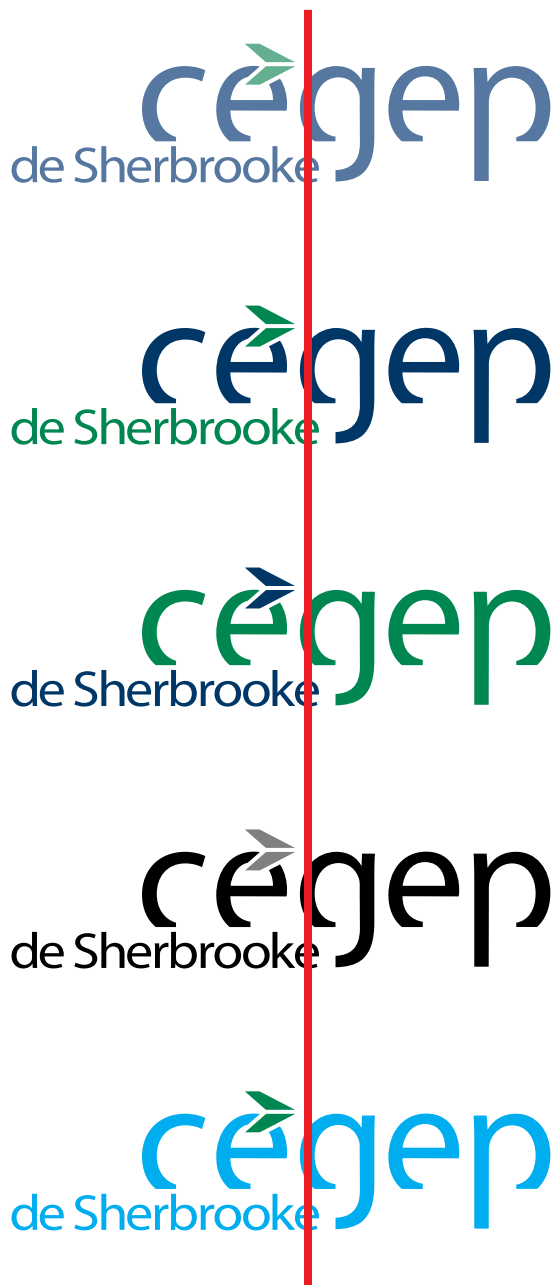
**Note importante :** Il est fortement recommandé de ne pas utiliser d'autres couleurs que les couleurs officielles ou le noir. Dans les cas de restrictions majeures, par exemple lors d'impression monochrome, une autorisation du Service des communications est nécessaire pour utiliser le logo dans une autre couleur que la couleur officielle ou le noir.





## 3.3 Les usages inacceptables des couleurs

Il ne faut pas reproduire l'identification visuelle avec des trames ou en ne respectant pas les normes définies précédemment. Voici quelques exemples illustrant des façons inacceptables d'utiliser les couleurs.





# 4 L'énoncé de positionnement

## **Créateur de relève**

Cet énoncé positionne le Cégep à la fois auprès des étudiants, des entreprises et organismes, des décideurs, des parents et du personnel.

Cet énoncé est ouvert, fertile et attribuable à tous les secteurs d'activité du Cégep de Sherbrooke : formation continue, disciplines de la formation générale, secteur préuniversitaire et secteur technique.

La relève peut être :

- intellectuelle
- scientifique
- culturelle et artistique
- sportive
- professionnelle
- citoyenne

## **Créateur**

Être un créateur, faire l'action de créer signifie obtenir un résultat. Au Cégep de Sherbrooke, nous sommes donc des créateurs au sens concret, soit des créateurs de relève.

## **Relève**

La relève évoque la jeunesse, le mouvement collectif et l'avenir; l'avenir d'étudiants, l'avenir de la région, l'avenir d'une génération, l'avenir du savoir.

Pour les entreprises, les institutions et les organismes, cet énoncé positionne concrètement le Cégep de Sherbrooke comme l'endroit où se crée la relève de demain. Ce positionnement s'intègre bien à la situation des besoins de main-d'œuvre en Estrie et colle à une préoccupation constante du Cégep, soit celle de faire en sorte que les étudiants trouvent leur place au sein de la région.



## L'énoncé de positionnement

**cégep**  
de Sherbrooke

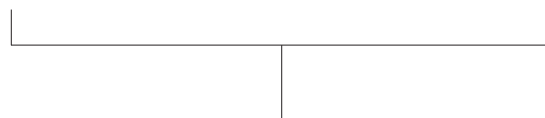
**Créateur de relève**



L'énoncé de positionnement en une seule ligne  
sous l'identification officielle,  
comprenant les lettres « e » de  
l'identification officielle du Cégep.

**cégep**  
de Sherbrooke

**Créateur de relève**



L'énoncé de positionnement en une seule ligne  
à droite de l'identification officielle,  
comprenant les lettres « e » de  
l'identification officielle du Cégep.



## L'énoncé de positionnement

L'énoncé de positionnement est déclinable en utilisant un qualificatif au mot relève. Dans ce cas, le caractère typographique utilisé est du Myriad italique. Lorsque dans le terme accompagnant l'énoncé nous retrouvons la lettre « e », nous utilisons toujours la lettre « e » que nous retrouvons dans la déclinaison ci-jointe, donc la lettre « e » coupée italique. Si le qualificatif utilisé ne contient pas la lettre « e », aucune lettre ne sera coupée.

**cégep**  
de Sherbrooke

Créateur de relève *scientifique*

**cégep**  
de Sherbrooke

Créateur de relève *artistique*

**cégep**  
de Sherbrooke

Créateur de relève *culturelle*



## L'énoncé de positionnement



Créateur de relève *scientifique*



Créateur de relève *artistique*



Créateur de relève *culturelle*